

Maître Aude ALEXANDRE LE ROUX, Avocat au barreau de VERSAILLES, demeurant à Versailles (78000), 3 place André Mignot, BP 30568, 78005 VERSAILLES CEDEX, **T. 07 61 83 29 87**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux. Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (Yvelines), Palais de Justice, 5 place André Mignot.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 6 JANVIER 2021 À 9 H 30

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE : Syndicat des copropriétaires de la Résidence ESTEVES sise 10/12 rue Paul Doumer 78130 LES MUREAUX représenté par son syndic la société dénommée FONCIA BOUCLES DE SEINE, société par actions simplifiée à associé unique, inscrite au RCS de VERSAILLES sous le n° 478 180 532, dont le siège social est à MANTES LA JOLIE, (78200) 28 Avenue de la République agissant lui-même par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, dûment autorisé selon procès-verbal d'assemblée générale en date du 26 juin 2019. CRÉANCIER POURSUIVANT. Ayant pour avocat **M^e Aude ALEXANDRE LE ROUX**, avocat au barreau de Versailles

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

A LES MUREAUX (78) - 10-12 rue Paul Doumer

Dans un ensemble immobilier cadastré section A0 N°119, lieudit 10 rue Paul Doumer pour une contenance de 5a 19ca

Lot n°23 : Dans le bâtiment B au premier étage, au milieu du bâtiment **UN LOGEMENT** comprenant cuisine, espace principal, une salle d'eau avec water-closets. Ledit bien présente **une superficie de 22,99m²**.

Et les 45/1.000^{èmes} des charges ou des parties communes du bâtiment.

Et les 24/1.000^{èmes} des parties communes générales.

Lot n°22 : Dans le bâtiment B, premier étage **UN LOCAL** comprenant : un ballon d'eau chaude et arrivée d'eau.

Et les 2.1000^{èmes} des charges ou des parties communes du bâtiment.

Et les 1.1000^{èmes} des parties communes générales.

LES LIEUX SONT LOUÉS

MISE à PRIX : 21.000,00 €

Consignation préalable est obligatoire pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre de 3.000 €. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de VERSAILLES Fait et rédigé à VERSAILLES, le 6 novembre 2020, par **M^e Aude ALEXANDRE LE ROUX**, Avocat. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du JEX près le TJ de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) et/ou au **Cabinet de Maître Aude ALEXANDRE LE ROUX** Avocat au barreau de VERSAILLES (Yvelines), demeurant à Versailles (78000), 3 place André MIGNOT, BP 30568, 78005 VERSAILLES CEDEX, **T. 07 61 83 29 87**.

VISITES SUR PLACE LES : JEUDI 17/12/2020 de 9H30 à 11H30 et VENDREDI 18/12/2020 DE 14H À 16 H
N° DE TÉLÉPHONE DE L'HUISSIER CHARGÉ DES VISITES : 06 19 20 76 13